

Lettres patentes
Bouw (a fabrication des)
doublures tounours

Du 18. x^{bre} 1368.

Philippe par la grace de Dieu Roi de France au nom de son
legiseraux maistres et conseillers monoyes. Salut en consideration
de ce que nous pouvons avoir a faire pour cause de nos guerres
et pour la diffusion de notre Royaume
en delibération autre conseil —
Vous mandons que tant sur l'autre
de l'ay vous sachiez ouverte
monoyes particularment nos monoyes
d'oublier de eux tenuoir la
piece sur le Com ex forme eezam

que nous faire apres ce, et lez
le pied de monoye trente denierme
et tel poide et tel Courre et a
telle difference comme bon vous
semblez au profit de nos
ce nostre peuple, et a la denuement
ce monsieur monoye et valoue
que vous donnez a tout lez
Ouvrierz et monoyez ouvriam
enore monoye tel ouvage
et monoyage. Salaire en tue
d'ouvrage comme bon vous
semblez et lon le privilege
estile, et ordonnee de nos
monoyez est faites devant tout
mire. D'auyent en bilion six
Liurex. L'ouvrioz a eux qui
seront lez aloy, et taine,
vous donnez pour lez auvries
Donne a auymerre en bilion le
Dix huitieme journee Decembre
L'an de grace mil trois cent

quatre hui pour notre sel
gram, auquel le Pavle seyr
S. Maneher.